



augmentation du taux pour le credit

Par **chance**, le **20/04/2011** à **20:37**

bonjour

je souhaite acheter un appartement sur besancon ayant beaucoup de travaux. j'ai signé la proposition de vente et ensuite un ami ma dit que le prix de l'appartement était cher. j'ai recontacté l'agence immobiliere qui n'a pas souhaité rabaisser le prix.l'agence a demandé a la banque un papier confirmant ci mon credit est accepté .la banque leur a fournit un accord de credit .

aujourd'hui la banque m'informe qu'il ont augmenté le taux du credit sachant que j'avais fourni tous le dossier a tant.

eyt il me propose un taux plus élevé.

j'ai contacté mon notaire et ce dernier m'informe que une simulation ne vaut pas un accord. sachant neanmoins que ma simulation était en cours jusqu'au 2 avril 2011.

pour moi je ne veux pas cette augmentation quie dois je faire.

Par **fra**, le **21/04/2011** à **10:09**

Bonjour,

Soit vous négociez avec votre banque, soit vous ouvrez un autre dossier de prêt, si vous ne vous êtes par engagé définitivement, avec un autre établissement, au cas où ce dernier vous proposerait un taux plus avantageux. Mais cela va faire prendre du retard au dossier et il faudra être sûr de ne pas dépasser la date butoir inscrite dans la promesse de vente.

Par **william 123**, le **23/04/2011** à **18:40**

JE VIENS DE PRENDRE CONNAISSANCE DE VOTRE ANNONCE CONCERNANT LE PRÊT RAISON POUR LAQUELLE JE VOULAIS VOUS VENIR EN AIDE EN VOUS OCTROYANT CE PRÊT DANS UN BREF DÉLAIS SI VOUS ÊTES TOUJOURS DANS LE BESOINS.

JE VOUS LAISSE MON ADRESSE E - MAIL POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT :
obstiné@marmaille.fer

merci et j'attends de vous lire

WILLIAM

Par fra, le **24/04/2011** à **17:57**

Bonjour, chance,

Ne prenez pas contact avec cet intrus car le forum reçoit, régulièrement, des annonces comme celle-là et il ne faut pas mordre à l'hameçon car ce sont des arnaques. Négociez avec un établissement ayant pignon sur rue ou avec votre Banque.